

Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel

λ														
Н	 •	 •											•	

# CONVOCATION

Cher-e camarade,

Je vous demande de bien vouloir assister au :

# **CONSEIL ACADÉMIQUE DU SNUEP-FSU**

qui se tiendra le mardi 3 mai 2022

de 9h00 à 17h00

au LP Gustave EIFFEL de REIMS

Régis DEVALLÉ Secrétaire Académique SNUEP-FSU Coordinateur SNUEP-FSU GRAND-EST

La présente convocation tient lieu de mandat en vue de l'obtention de l'autorisation spéciale d'absence prévue au titre de l'article 13 du décret n°82-447 du 28 mai 1982 relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique modifié par le décret n°2012-224 du 16 février 2012.

Elle doit être déposée 3 jours avant la date de l'absence, accompagnée d'une demande manuscrite.





### ACADÉMIE DE REIMS

## Notre métier, leur avenir

#### **INVITATION**

Cher-e collègue,

# LE CONSEIL ACADEMIQUE DU SNUEP-FSU se tiendra : MARDI 3 MAI 2022 de 9h00 à 17h00

au LP Gustave EIFFEL - 51100 REIMS

#### Ordre du jour :

- Vie et action syndicales Académiques et Nationales ;
- Rapport d'activité du Secrétaire Académique 2017-2021 ;
- Vie syndicale dans les établissements scolaires ;
- Points sur la situation dans les établissements de l'académie ;
- Questions diverses.

Pensez à respecter les délais pour votre demande de congé et pour votre inscription à la journée et au repas.

Nous comptons absolument sur votre présence. Cordialement.

> Régis DEVALLÉ Secrétaire Académique SNUEP-FSU Membre du Conseil National Coordinateur SNUEP-FSU Grand-Est

## Papillon à retourner pour le 20 avril 2022 au plus tard

Email: regis.devalle@snuep.fr ou en ligne sur http://reims.snuep.fr/snuep-fsu-reims/co	nseil-academique/
Je, soussigné	[E] -7"/-[E]
Etablissement : , déclare participer :  • à la réunion du 03/05/2022 OUI NON  • au repas pris en commun le 03/05/2022 OUI NON	

<sup>\*</sup> Entourer la réponse choisie En cas de surnombre, nous nous réservons le droit d'annuler l'inscription au repas des inscrits tardifs.